

●●● *continué à croître à un rythme très soutenu et sans cassure malgré la crise, jusqu'à 8% en 2009. En Chine, le salaire moyen a même crû de 12,9% en moyenne en 2009, selon les chiffres officiels délivrés par Pékin. "En Asie, la crise se remarque à peine", conclut ainsi l'OIT. Malgré ces importants contrastes, l'organisation internationale anticipe pour l'avenir une poursuite de l'ajustement par les salaires. "Il est vraisemblable que, parallèlement à la persistance d'un chômage élevé, les pressions exercées sur les salaires continueront voire s'accroîtront dans les prochaines années. Dans ce cas, l'impact réel de la crise sur les salaires serait encore à venir" », avertit l'organisation internationale. Cette évolution pourrait se répercuter sur la demande globale et pénaliser la reprise, prévient-elle également. En clair, l'OIT constate que le partage de la richesse dans le monde se fait de moins en moins au profit des revenus du travail. Ce qui pourrait paradoxalement avoir contribué au déclenchement de la crise économique. « À l'avenir, il se peut que les pays trouvent qu'il est dans leur intérêt de fonder leur croissance économique sur une plus forte consommation des ménages, qui soit ancrée dans le revenu du travail », analyse l'OIT.*

Ce que confirme L'Humanité (17-12) : « Le gel des salaires a également aggravé les inégalités salariales au sein des pays. Les écarts entre les riches et les pauvres se sont creusés. La proportion d'individus touchant

une faible rémunération a progressé dans plus des deux tiers des pays. De fait, la probabilité d'évoluer vers des emplois mieux rémunérés demeure faible. Au contraire, le risque de se retrouver dans des emplois faiblement rémunérés reste élevé. Selon l'organisation, ces disparités entre riches et pauvres risquent de "provoquer une aggravation des tensions sociales, surtout si certains groupes d'individus considèrent qu'ils ont payé un prix élevé durant la crise tandis que les bénéficiaires de la période d'expansion précédente ont été inégalement répartis". Cette inégale redistribution "a entraîné une baisse de la demande globale alors que d'immenses besoins demeurent insatisfaits" ».

Pour contrer les effets de ces inégalités et maintenir la consommation, les pays ont augmenté l'endettement des ménages ou développé leurs économies sur les exportations. Mais la crise a montré que ce modèle est « impossible à tenir à long terme », explique l'OIT. Les économistes de l'organisation appellent à des politiques salariales plus équitables et précisent que « le rythme de reprise dépendra au moins en partie de la capacité des ménages à utiliser leur salaire pour augmenter leur consommation ».

### Qui en profitera ?

La Tribune (16-12) se penche également sur ce boom salarial, qui fait dire à Olivier Provost, directeur adjoint de la rédaction,

que nous nous acheminons vers un « monde plat ». « Les rémunérations en occident stagnent quand celles des pays émergents progressent à grands pas, décrit-il. Certes, comme les premières partent d'un niveau élevé et les secondes d'un étiage extrêmement bas, il faudra des dizaines d'années avant de parvenir à leur rapprochement. Et il faudrait aussi, pour être tout à fait rigoureux dans la comparaison, prendre en compte le niveau de vie local, la productivité, l'inflation et les parités monétaires. Mais même malgré ces réserves, en prolongeant les courbes, on arrive à cette situation où le différentiel entre pays développés et pays émergents tend à s'estomper. Une bonne nouvelle, se disent les Occidentaux qui voient déjà le moment où ils n'auront plus à souffrir de la concurrence, forcément déloyale à leurs yeux – sauf quand il s'agit de sous-traiter ou d'acheter des produits – des Chinois, Brésiliens et autres Indiens. Encore faut-il qu'il reste quelque chose pour se réjouir. L'exemple sud-coréen est édifiant : voilà un pays qui, il y a vingt ans, grâce à des salaires très bas, a ravi aux Européens le leadership dans la construction navale. Aujourd'hui, les coûts salariaux en Corée sont quasiment au niveau de ceux pratiqués dans nos contrées. Mais les trois premiers constructeurs mondiaux sont... sud-coréens. Séoul a su conserver l'avantage acquis. Qui pense que Shanghai ne saura pas le faire ? » ■

## En bref

### FRANCE

#### ■ Emplois à domicile menacés.

« Les familles qui emploient une nounou à domicile sont inquiètes », note La Croix (15-12). Pour ces particuliers employeurs, la suppression de l'abattement de 15% sur les cotisations sociales dans le budget 2011 est un coup dur. Pour Le Parisien dimanche (19-12) qui s'appuie sur les estimations de la Fédération du particulier employeur (Fepem), ce sont 20 000 emplois qui sont menacés dans les aides à domicile. « L'organisation professionnelle a déjà fait les comptes : pour une famille employant une garde d'enfant à domicile dix heures par jour, l'impact sera de 300 € supplémentaires par mois, dès le 1<sup>er</sup> janvier. Un retraité qui emploie une aide à domicile quatre heures par jour paiera

130 € de plus. Pour justifier son estimation de 20 000 emplois menacés, la Fepem présente un sondage Ipsos. Il en ressort que 42% des particuliers employeurs sont prêts à réduire le temps de travail de leur salarié et 37% envisagent de cesser d'employer ou de déclarer leur salarié ».

#### ■ Grève en Guadeloupe.

Nouvelle grève en Guadeloupe, annonce L'Humanité (16-12). « Un an et neuf mois après l'imposant mouvement social qui avait mobilisé la Guadeloupe pendant 44 jours, le collectif LKP remet sur la place publique le combat contre la "pwofitasyon". Hier, les syndicats, associations, partis politiques, mouvements culturels composant ce collectif appelaient à une nouvelle grève générale illimitée. Le 26 octobre dernier, déjà, près de 20 000 manifestants avaient défilé dans les rues de

Pointe-à-Pitre pour dénoncer les entorses faites à l'accord Jacques-Bino du 26 février 2009 sur l'augmentation de 200 € des bas salaires, ainsi qu'à l'accord du 4 mars 2009 qui avait mis fin au conflit en entérinant, entre autres, une baisse des prix des produits de première nécessité ».

#### ■ Agenda social.

Laurence Parisot a envoyé aux syndicats une « trame » de discussions pour 2011 et 2012. L'emploi y fait figure de priorité, relève Les Échos (15-12). « D'abord parce qu'il faut renégocier la convention d'assurance chômage qui expire fin mars. Ensuite, pour respecter la promesse du Medef à la CFDT sur l'emploi des jeunes, qui a contribué à la sortie du conflit sur les retraites. Dans sa lettre, Laurence Parisot évoque aussi de manière incidente un débat plus vaste sur le marché du

travail, souhaité notamment par l'industrie. Au-delà de la négociation sur les retraites complémentaires, le Medef propose une « délibération économique » sur le financement de la protection sociale, et estime qu'il y a des « échanges utiles et intéressants à mener » sur les questions de « vie au travail » notamment l'égalité hommes-femmes ou la lutte contre les discriminations ». En revanche, observe Le Figaro (15-12), la présidente du Medef ne compte pas aborder le sujet de la représentativité patronale.

#### ■ Temps de travail.

« Comme en 2002 et en 2005, dans le rapport annuel publié hier, le Comité européen des droits sociaux (CEDS) affirme que la réglementation française du temps de travail n'est pas conforme à la Charte européenne des droits sociaux fondamentaux »,

●●●

●●● expliquent **Les Échos** (17/18-12). Cette instance composée de 15 experts s'est penchée sur la loi du 20 août 2008 qui a profondément remis en question la réglementation sur les 35 heures. Elle cible deux dispositifs: le forfait en jours et les astreintes. « Il s'y en ajoute cette fois-ci une autre. Le comité déplore que la loi "n'impose pas que les conventions collectives prévoient une durée maximale, journalière et hebdomadaire" ». En clair, le temps de travail doit être encadré. Si ce n'est pas par la loi, ce doit être par la négociation collective. Enfin, le comité conclut à la non-conformité du droit français sur les astreintes, qui doivent « donner lieu à compensation, financière ou sous forme de repos ». Une condamnation qui pourrait, cette fois, avoir des conséquences, selon le quotidien. Car le sujet est aussi porté par la CGT et la CFDT qui ont adressé des réclamations spécifiques au comité.

#### ■ Haro sur les pots d'entreprise.

« En cette fin d'année, alors que de nombreux salariés s'apprentent à fêter leur départ en vacances ou la nouvelle année au bureau, l'association de Promotion de la sécurité routière en entreprise (PSRE) tire le signal d'alarme sur ces moments de convivialité parfois trop arrosés », relève **Le Figaro** (18/19-12). Selon un sondage Ifop pour PSRE, réalisé auprès de salariés et de chefs d'entreprise, les pots sont une tradition bien ancrée: plus de 90% des salariés français participent à des pots en entreprise et 10% une à deux fois par mois. Dans 70% des cas, de l'alcool est proposé et, dans 25%, de l'alcool fort. Le problème: 19% des salariés ont constaté des incidents liés à la consommation d'alcool. Échanges discourtois, voire agressifs, altercations physiques, accidents de la route... Or, selon PSRE, 47% des accidents mortels liés au travail sont des accidents de la route, notamment lors du trajet domicile-travail. Et l'alcoolémie est impliquée dans 29% de ces accidents. Dans ces cas, la responsabilité du chef d'entreprise peut être engagée. « Le Code du travail limite les alcools autorisés au vin, cidre, bière et poiré, explique Bastien Ottaviani, avocat au cabinet Vaughan. L'employeur peut même encore restreindre cette

liste, voire interdire tout alcool par le règlement intérieur ».

#### ■ Salariée voilée.

Les prud'hommes de Mantes-la-Jolie ont validé le licenciement pour faute grave de la salariée voilée de la crèche Baby Loup, rapporte **Le Figaro** (14-12). « La juridiction a estimé que le principe de laïcité et de neutralité du personnel pouvait s'appliquer à cette crèche associative. L'employée a fait preuve d'une "insubordination caractérisée et répétée" en refusant d'enlever son foulard, malgré les injonctions ». À noter également que le conseil a retenu que les signes religieux pouvaient être bannis dans un simple règlement intérieur. « Une jurisprudence qui pourrait faire date », conclut le quotidien.

### INTERNATIONAL

#### ■ Diplômés chinois à la peine.

Pour la génération de Chinois nés dans les années 1980, un diplôme n'est plus une assurance pour trouver un travail, constate **Le Monde** (18-12). « Les politiques de développement de l'enseignement supérieur menées en parallèle aux réformes économiques, surtout depuis le milieu des années 1990, permettent à un nombre croissant de Chinois d'accéder aux études: 6,3 millions d'entre eux ont obtenu un diplôme de premier cycle en 2010, selon le ministère de l'Éducation, contre 1,8 million en 1998. Et ils seront près de 6,8 millions en moyenne chaque année jusqu'en 2015 à obtenir l'équivalent d'une licence. En janvier, 1,4 million de personnes se sont présentées à l'examen d'accès aux études de second cycle. Mais ils peinent ensuite à trouver leur place et 27,8% des jeunes diplômés sont sans emploi, selon les statistiques officielles ».

#### ■ L'Europe (dés) unie ?

« S'il fallait une nouvelle preuve que l'Europe se construit dans l'adversité, la crise de l'euro vient à point nommé pour le démontrer. Certes, la bataille est loin d'être gagnée, mais il n'est pas contestable que, sous la pression des marchés, l'intégration européenne s'accélère à une vitesse et dans des proportions que nul n'aurait imaginées. Chose impensable voilà peu, les Vingt-Sept sont

convenus hier de modifier les traités européens pour y intégrer un mécanisme permanent d'intervention, prêt à l'emploi, pour secourir l'un des leurs en cas de difficulté », se félicite Gaëtan de Capèle dans **Le Figaro** (18/19-12). Un avis que ne partage pas Jean Quatremer dans **Libération** (18/19-12) pour qui les États ont clairement refusé d'aller plus loin dans une intégration politique et économique. « Berlin et Paris ont brillé par leur inconséquence en s'opposant fermement aux "euro-obligations" proposées par Jean-Claude Juncker, le Premier ministre luxembourgeois, mais aussi en soutenant une initiative britannique visant à geler jusqu'en 2020 le budget européen pourtant limité à 1% du PIB communautaire. Preuve, s'il en est, que le débat entre plus ou moins d'Europe n'est toujours pas tranché ». Au Parlement européen, les principaux groupes ont été atterrés par le sommet. Joseph Daul, patron du PPE (conservateur), a lancé: « Mon Europe n'est pas celle de Cameron [le Premier ministre britannique, ndr], dépourvue de ambitions politiques et des moyens adéquats pour les réaliser ». Pour Daniel Cohn-Bendit, coprésident du groupe Verts, « on va payer très cher ce refus d'aller plus loin dans l'intégration et de se donner les moyens de faire face à la crise ».

#### ■ Révolte au Bangladesh.

« Les ouvriers les moins bien payés du monde en ont assez. Grèves, usines fermées, émeutes ont secoué Dacca, la capitale du Bangladesh, la cité voisine de Gazipur, et Chittagong, principal port du pays où nombre d'entreprises locales et étrangères sont installées. C'est là que, dimanche, la police a tiré sur les manifestants, tuant quatre d'entre eux. Depuis plusieurs mois, un profond mouvement social secoue le Bangladesh, l'un des pays les pauvres du monde. L'inflation y rogne le pouvoir d'achat. Le prix des matières premières alimentaires a bondi de près de 11% en un an. 40% des Bangladeshis vivent encore avec moins d'un dollar par jour, la nourriture absorbe en moyenne 70% de leur budget », énumère **L'Humanité** (15-12). « Fin juillet, après des grèves massives, les ouvrières

avaient arraché une augmentation de 80% du salaire minimum, porté de 1660 à 3000 takas, soit l'équivalent de 30 €. Un accord au rabais, les revendications portaient sur 5000 takas. Dans une tentative d'acheter la paix sociale, le gouvernement avait annoncé des aides alimentaires tout en sollicitant aussi des prêts de la Banque mondiale pour construire des dortoirs pour les travailleurs. Ce que les syndicalistes dénonçaient comme étant une subvention directe à des multinationales. La convention devait entrer en vigueur début novembre mais nombre de sociétés traînaient encore des pieds pour l'appliquer, multipliant les menaces de délocaliser leur production. Le sud-coréen Youngone, qui possède 17 usines au Bangladesh, a choisi d'interrompre la sienne, provoquant la poussée de contestation de dimanche ».

#### ■ La Côte d'Ivoire paralysée.

Alors que Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara se disputent la présidence de la Côte d'Ivoire sur fond d'affrontements sanglants, l'économie tourne au ralenti, constate Jean-Louis Billon, président de la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire dans un entretien aux **Échos** (17/18-12): « Plusieurs dizaines d'entreprises ont fermé. Les transports fonctionnent moins bien, des usines ne tournent plus parce qu'elles ne reçoivent pas les matières premières nécessaires. Des entreprises évoquent une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 80%. On s'est toujours battus pour la survie de nos entreprises, on s'est sacrifiés pour la Côte d'Ivoire - entre le premier coup d'État de décembre 1999 et aujourd'hui, le secteur privé formel et informel a perdu environ 500 000 emplois. Au final, ce sont toujours les mêmes qui souffrent. Des entreprises ferment, alors que pendant des années on a docilement rempli nos obligations fiscales sans avoir en retour ce qu'est censé nous procurer l'impôt - paix, sécurité, justice, infrastructures de qualité, etc. L'impôt assure le salaire des fonctionnaires, de l'armée, de la police, mais on ne se soucie jamais des travailleurs qui perdent leur emploi à cause du couvre-feu et de la crise. Tout cela pour satisfaire une classe politique égoïste ».